



Demande de recup studio a famille de 5

Par **Alicelewis**, le **07/01/2015** à **08:18**

Bonjour,rnrnJe loue mon studio de 18m2 (que j'ai acheté il y a 2ans) a Paris a une famille de 5 pers (dont 1 bébé et 2 enfants en bas âge).rnrnLa locataire est sérieuse et me paie le loyer dans les temps.rnrnJe l'ai prévenu 6 mois avant la fin de son bail que je souhaitais récupérer le studio pour moi car je suis au chômage et je ne peux plus assurer les frais de mon logement actuel.rnrnElle est en attente de logement social depuis 2ans.rnElle est allé voir un élu pour parler de son cas afin d'accélérer sa demande, mais son cas n'est pas assez en "urgence" pour agir selon ses propos.rnrnSon bail se termine fin janvier. rnIl y a la trêve hivernale.rnJe ne souhaite pas les mettre a la rue, mais j'ai besoin de vivre moi aussi.rnrnIl y aurait-il un moyen de faire accélérer son dossier ?rnrnMerci d'avance a tous pour vos conseils.rnrnAlice

Par **moisse**, le **07/01/2015** à **16:13**

Bonsoir,rn[citation]Elle est en attente de logement social depuis 2ans. [/citation]rnLe délai moyen doit se situer au delà de 10 ans. Votre locataire n'est donc pas à la veille de décrocher un logement social sur Paris, mais plutôt sur une banlieue plus ou moins lointaine.rnVous serez donc dans l'obligation de passer par la phase "expulsion" si la famille reste dans les lieux, même sans droits ni titre.